



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

420th meeting of the Council
- Economic and Financial Affairs -
Brussels, 22 November 1976
President: Mr W.F. DUISENBERG,
Minister for Finance
of the Netherlands

22.XI.76

Netherlands:

Mr W.F. DUISENBERG

Minister for Finance

United Kingdom:

Sir Donald MAITLAND

Ambassador,
Permanent Representative

Commission:

Mr Wilhelm HAFERKAMP

Member

o
o o

ANNUAL REPORT ON THE ECONOMIC SITUATION

The Council adopted the annual report on the economic situation in the Community and economic policy guidelines for 1977.

The report, which was drawn up pursuant to the Council Decision on the attainment of a high degree of convergence of the economic policies of the Member States of the Community, contains - after a descriptive section on developments in the economic situation and policies in 1976 and the outlook for 1977 - guidelines for economic policy, both generally for the Community as a whole and specifically for each Member State. The guidelines concern all economic aspects: cyclical and structural, budgetary and monetary.

The Decision will be published shortly in the Official Journal of the European Communities.

FOURTH MEDIUM-TERM ECONOMIC POLICY PROGRAMME

Pending receipt of the opinions of the European Parliament and the Economic and Social Committee, the Council discussed its general approach to the draft 4th medium-term economic policy programme.

In this discussion delegations were able to give their assessment of the draft programme comment on it and indicate how work on it should continue.

COMMUNITY LOAN TO ITALY

Acting on a proposal from the Commission and after consulting the Monetary Committee, the Council authorised the Commission to open negotiations to float a Community loan for a sum which will go to the Italian Republic in order to balance the withdrawal by the United Kingdom of its short-term contribution to the medium-term financial assistance granted by the Community to Italy.

Bruxelles, le 19 novembre 1976
MS/mh

Groupe du Porte-Parole

Note BIO(76) 396 aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe et à MM. les directeurs généraux DG I et X et à
M. Finn Christensen, DG VIII.

Préparation Conseil ECO/FINANCES (du 22/11/76)

Trois points figurent à l'ordre du jour :

1. rapport annuel sur la situation économique de la Communauté pour 1977 (article 4 de la décision "convergence" du 18 février 1974)

L'examen du document COM(76) 557 du 20 octobre, qui a fait l'objet de la P-83 a subi un certain retard, la consultation du Comité Economique et Social ayant eu lieu dès le 28 octobre, mais le Parlement européen ne s'étant prononcé que hier sur rapport de M. Artzinger en votant à Luxembourg une résolution très favorable au rapport de la Commission dans ses grandes lignes. Le groupe de coordination des politiques économiques à court terme du Conseil s'est réuni le 9 novembre pour préparer l'examen de ce rapport auquel procèdera le Conseil lundi prochain.

DIS : il n'y a aucun lien entre le retard enregistré et l'éventualité d'une augmentation du prix du pétrole, dont l'incidence, si elle se produit, ne pourra être mesurée et prise en compte par les instances communautaires qu'au cours du premier trimestre de l'année prochaine, ce qui est parfaitement compatible avec l'adaptation traditionnelle prévue au mois de mars de ce type de rapport FIN DIS

2. Projet de quatrième programme de politique économique à moyen terme : document COM(76) 530 du 8 octobre.

La consultation du C. E. S. a eu lieu le 25 novembre, celle du Parlement européen ne peut être prévue de façon précise : la commission compétente au P. E. se réunit les 22 et 23 pour un premier examen. Il s'agirait du premier échange de vues auquel procèdera le Conseil sur le Quatrième programme.

3. Mesures à prendre à la suite de la décision du gouvernement du Royaume-Uni de ne pas renouveler sa contribution à court terme au concours financier à moyen terme accordé à l'Italie : je vous rappelle que le Conseil du 8 novembre a déjà examiné au cours du déjeuner, le problème de "la reprise" par la Communauté de la participation bilatérale britannique de 403,3 millions d'UCE au concours à moyen terme accordé à l'Italie. Cette contribution renouvelable de trois mois en trois mois, vient à échéance le 17 décembre et les autorités britanniques ont déclaré qu'elles souhaitent s'en libérer à compter du 9 décembre. Le Conseil aura à se prononcer sur les possibilités communautaires, bilatérales ou internationales d'assurer cette relève : DIS : au niveau communautaire, le soutien à court terme (gouverneurs des banques centrales) constitue une première possibilité. La reprise par les sept partenaires de l'Italie de la part britannique dans le cadre du concours à moyen terme ou de l'emprunt communautaire, constitue une deuxième possibilité. Cela n'exclut pas bien entendu toute solution bilatérale ou internationale. Il est impossible de se prononcer à l'heure actuelle sur le recours à telle ou telle solution. FIN DIS.

Amitiés,


Manuele SANTARELLI

Bruxelles, le 22 novembre 1976
MVD/mt

Priorité P - I

Suite 1
Note BIO (76) 396 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X et à
M. Finn Christensen, DG VIII.

CONSEIL ECO/FINANCES

1) Crédit pour l'Italie

Le Conseil a donné mandat à la Commission de négocier, sur le marché international, un crédit de 500 millions de dollars qui pourrait être consolidé plus tard par des emprunts à taux d'intérêts fixes. Ce montant est destiné à remplacer le crédit accordé à l'Italie par le Royaume-Uni et qui vient à échéance le 17 décembre. Le Conseil va finaliser sa décision le 20 décembre et, en même temps, fixera les conditions économiques imposées au gouvernement italien sur propositions de la Commission.

2) Le rapport annuel sur la situation économique de la Communauté pour 1977

Le Conseil a adopté le rapport annuel sur la situation économique de la Communauté et les orientations pour 1977. Au cours du débat, les ministres ont discuté de la proposition de la Commission de limiter par des orientations quantitatives la masse monétaire dans chaque Etat membre afin de contribuer à une politique de stabilité.

Cette proposition, déjà annoncée par la Commission lors du Conseil européen des 1er et 2 avril à Luxembourg, avait été accueillie favorablement par les Chefs de gouvernement.

Aujourd'hui, le Conseil des ministres des Finances a confirmé que cet instrument devait être utilisé dans un futur proche après sa mise au point par les Etats membres qui ne disposent pas encore de cette mesure.

Par conséquent, toutes les indications chiffrées concernant la limitation de la masse monétaire ont été supprimées du rapport annuel.

3) Quatrième programme de politique économique à moyen terme

Le Conseil adoptera le 4ème programme de politique économique à moyen terme au prochain Conseil qui se tiendra le 20 décembre.

M. Haferkamp, soutenu par plusieurs ministres, a souligné l'importance d'une coopération avec les partenaires sociaux pour atteindre les objectifs quantitativement fixés en 1980 par la Conférence tripartite.

Le Vice-Président a annoncé que la Commission prépare, dans le contexte du programme, des propositions concrètes concernant l'emploi, le financement des investissements et des aides concernant la mobilité des ouvriers. Il a annoncé ces propositions pour le premier trimestre 1977.

Amitiés,

